142, Rue Montmartre, 142

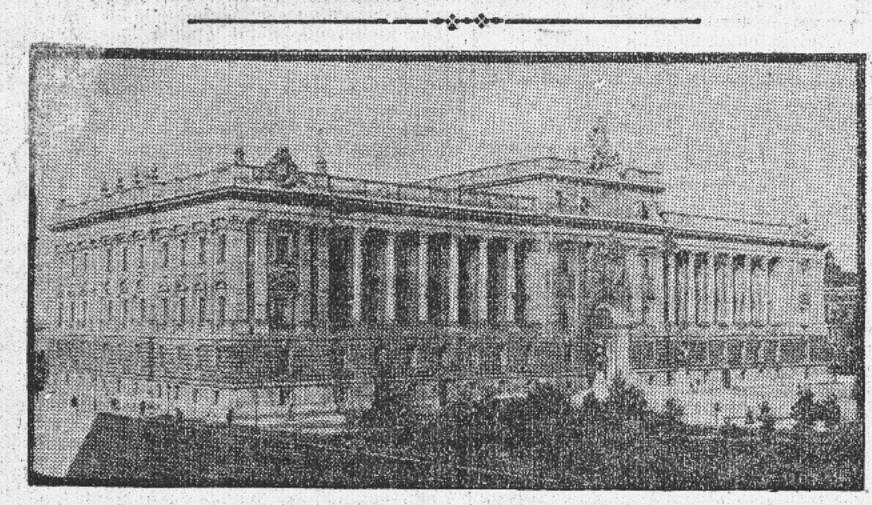
GOBLIGITE ANNONCES

Lo Journal PHUMANITÉ est vendu en Belgique Off.

MARDI 17 FEVRIER 1914

IAN 6 MOIS 3 MOIS 1 MOIS

# LES ÉVÉNEMENTS DE SUÈDE | Le Trop-plein



LE PALAIS DU PARLEMENT SUEDOIS

tainement rompu avec les traditions qui

heureusement, depuis l'établissement de

la Constitution de 1875, se sont peu à

peu imposées. Cependant, il n'eût pas

violé la lettre même de la Constitution.

Il en est tout autrement de Gustave V

qui n'a pas hésité à préconiser, dans un

qui soutient ce ministère et qui, au

moins jusqu'à nouvel ordre, reflète en

matière militaire les opinions de la na-

Le point est simplement de savoir qui

donc, en régime constitutionnel, décide

et commande du Parlement, émanation

du corps électoral, ou du monarque?

Il y a quelque cinquante ans, il y a

quelque dix ans même, la presse libé-

rale, à cet égard, n'aurait pas hésité.

Elle eût rappelé le roi à une compré-

Mais, à l'heure actuelle, tout plie,

tout s'efface, principes, traditions, de-

vant la vague de réaction impérialiste et

militariste qui déferle un peu partout

sur le monde. Gustave V, pour notre

bourgeoisie républicaine, est dans son

droit puisqu'il tend comme elle, à son

image, à aggraver les charges militaires

qui pèsent sur ses sujets et s'efforce

d'attiser, de son peuple aux autres peu-

ples, les déflances, les antagonismes et

les haines. Que ces velléités belli-

queuses soient dirigées même contre la

Russie, l'alliée et l'amie, il n'importe.

GUSTAVE P

Par le fait seul que Gustave V médite

d'accroître la dîme payée dans son

royaume au monstre dévorant de la

paix armée, il est un complice dans le

crime et une sorte d'associé sinistre au-

Ainsi la réaction militariste pousse

et entraîne à la réaction tout court

Ainsi notre bourgeoisie glisse le long

de la pente fatale. Par défiance de la

l'armée aux forces de contre-Révolution.

Elle fera mieux : elle reniera l'essentiel

même de la tradition révolutionnaire et

nous la verrons, dans son égoïsme et

sa peur, tenter, avant de mourir, de

Le Sifflet de M. Chéron

M. Chéron s'est f... de ses compatriotes

Dimanche, à la réunion de la salle Fran-

klin, au Havre, brandissant un sifflet et

le présentant comme ayant été ramassé

par lui au cours de la manifestation, il

dit : « Je conseille à celui qui a fait cet

LOUIS DUBREUILH.

passer la main au despote.

made in germany ».

comédie qui les mit en joie ?...

jeune fille âgée de seize ans.

respect aux Normands eux-mêmes ?

Jusqu'ici on attribuait beaucoup de sim-

Le Héros de Saverne

cent, à Saverne, les débats contre le lieu-

Berlin, 16 février. - Demain commen-

quel tout est pardonné par avance.

hension plus saine de son rôle.

tion suédoise.

## LA PENTE

Des événements importants et suggestifs se déroulent actuellement en Suède. Il y a quelques jours, une grande manifestation populaire, assurement cas grave, une politique contraire à ourdie par les éléments réactionnaires, celle de son ministère et de la majorité se produisait à Stockholm, la capitale et notre correspondant en entretenait hier encore les lecteurs de l'Humanité. Trente mille paysans débarqués des divers points du pays et notamment de la Dalecarlie, centre « royaliste » par excellence, venaient sous le balcon du palais de Gustave V réclamer une prolongation du temps de service militaire. Du Parlement, qui se refusait à cette prolongation, les ruraux suédois en appelaient au souverain, comptant sur ce dernier pour forcer la main aux députés radicaux et socialistes récalci-

trants.

La visite était attendue et la réponse royale toute prête. Solennellement, Gustave V articulait, qu'en plein accord avec les manifestants, il n'avait pas de préoccupation plus vive que d'assurer la défense nationale et de porter dans ce but, comme il lui était demandé, de huit à douze mois le temps d'encasernement de ses fidèles sujets. Ovations, délire! La reine pleurait et les paysans aussi. Mais, le lendemain, Gustave V se retrouvait en face de son Parlement et de son ministère. Fermement, le président de ce dernier, M. Staaf, remontrait à Sa Majesté, encore vibrante des acclamations de la veille, que le pays s'était prononcé sur la question. Celle-ci était tranchée et il n'y avait pas, pour le moment du moins, à y revenir. Aux dernières élections générales, la Suède, expressément consultée, avait répondu en envoyant à la Chambre, à la majorité des deux tiers, des adversaires de tout accroissement des armements et de toute aggravation des charges militaires. C'est sur ce programme même que s'était constitué le cabinet radical et il n'y pouvait déroger tant que la nation, interrogée à nou-

veau, n'en aurait décidé autrement. En conséquence, M. Staaf priait le monarque constitutionnel de bien vouloir déclarer qu'au balcon de son palais il n'avait émis qu'un avis personnel n'engageant à aucun degré la politique du ministère, seul responsable devant le peuple suédois. Des démonstrations de la population ouvrière de la capitale venaient immédiatement appuyer et souligner ce langage. Les travailleurs socialistes, à leur tour, descendaient dans la rue et, au nombre de trente mille aussi, se portaient au domicile de notre ami Branting, leader du Parti, pour affirmer leur opposition aux entreprises militaristes de la cour et de l'aristocratie entraînant une paysannerie abusée. Des cris de : « Vive la République!» scandaient cette démonstration et achevaient de lui donner tout son

C'est donc une crise aigue qui s'est l ouverte, crise qui met en cause non seulement l'institution militaire, mais le régime gouvernemental même. Le roi, démocratie et du prolétariat, elle a livré en effet, a refusé de s'incliner devant la mise en demeure de M. Staaf. Il a maintenu ses propos et proclamé que c'était son droit de les tenir, qu'il pouvait, par-dessus la tête des membres du Parlement et des ministres, s'adresser directement à « son peuple ». Bref, il a déchiré de ses propres mains la charte constitutionnelle. Si bien, du reste, que M. Staaf et ses collègues ont donné leur démission et que Gustave V se voit acculé, s'enfonçant toujours plus dans l'illégalité, à former un nouveau cabinet emprunté à la minorité parlemen-

En présence d'une telle situation on aurait pu penser que, dans les milieux démocratiques d'Europe, une protestation unanime allait s'élever pour dénoncer le coup d'Etat parlementaire du souverain suédois. On aurait pu espérer que chez nous, du moins, tous les hommes politiques et tous les publicistes qui se piquent d'être demeurés fidèles aux traditions du libéralisme auraient relevé le défi royal et fait cause commune avec

M. Staaf et sa majorité radicale. Or, c'est le contraire qui se voit. Notre grande presse républicaine estime et dit que le bon droit est du côté du souverain et qu'il n'a donc pas à désavouer un geste qui l'honore. Le Temps ose même écrire que la prétention du premier ministre radical était inadmissible, Gustave V n'ayant pas plus manqué à son devoir en recevant les délégués paysans que le président de la République française n'eût manqué au sien s'il avait, l'an passé, adressé aux Chambres un message pour insister sur l'urgente nécessité du vote de la loi militaire.

# des Effectifs

## UN TOUR DE PASSE-PASSE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

On se souvient que la loi de trois ans était destinée à compléter les effectifs trop

faibles des cadres trop forts, Et voici qu'elle a donné trop d'hommes. L'administration de la Guerre trouve, elle, le tour de singe qu'il fallait jouer. Elle élargit les cadres. Elle crée des unités

Si l'on n'y prend garde, c'est quatre ans, cinq ans qu'il faudra faire faire aux jeunes gens pour emplir les cadres qu'on est en train de créer.

Le gouvernement s'engage et engage le pays dans une voie dangereuse. On a distribué hier à la Chambre un projet de loi, signé de MM. Noulens et Caillaux, relatif à la constitution des cadres et effectifs des différentes armes.

Ce projet actuellement soumis à la commission de l'armée, se propose de mettre les effectifs des unités existantes en accord avec ceux indiqués par la fâcheuse loi du 7 août 1913 (la loi de trois ans) et de réaliser, au moyen des ressources « numai-nes » procurées par la présence dans les casernes de trois classes à la fois, la créa tion des unités nouvelles. Voici les principales modifications:

2 régiments de zouaves. Les bataillons de chasseurs alpins (10) sont portés de 10 à 6 compagnies. 2 régiments de chasseurs d'Afrique.

10 groupes autonomes d'artillerie (Afri-

que du Nord). Le génie reçoit une organisation nou-velle qui en double presque l'effectif. 133 compagnies, réparties en 9 régiments et 2 hataillons, plus des sections de sapeurs alpins, sapeurs télégraphistes de l'Afri-que du Nord sapeurs avalistes que du Nord, sapeurs cyclistes.

M. Briand et M. Barthou sont désormais inséparables : mais chacun d'eux joue son personnage et pousse sa for-

M. Barthou, qui a eu l'adresse de laisser d'abord M. Briand prendre le pas, est en train, maintenant, de le devancer. On assure quau Havre son discours a eu infiniment plus de succès que celui de M. Briand. L'inspiration il y avait, l'autre jour, a autres raisons à cette inégalité de verve. M. Barthou se sentait pleinement à l'aise dans la réaction méliniste. Et il jouissait sans doute, en sa malice béarnaise, d'avoir. pour « chef » de sa nouvelle entreprise l'ancien révolutionnaire, l'apôtre apaisé de la grève générale anarchisante. Non sans une certaine ironie joyeuse, il faisait à son capitaine les honneurs du lo-

M. Briand, au contraire, malgré son audace, était plus qu'il n'eût fallu embarrassé par certains souvenirs... Il venait de faire, à son arrivée au Havre, une double expérience facheuse. Il avait constaté que l'animosité des socialistes et des démocrates était surtout dirigée contre lui et que les sympathies déclarées des conservateurs allaient plus nettement à M. Barthou. Allait-il donc sombrer entre la juste colère des uns triomphale d'abord lui réservait-elle ensous ce fardeau pénible qu'il parla. Et de M. Barthou. « Notre programme n'est | sens des mots. pas commun; mais nous sommes unis par un même amour de la France ». O douceur! Que deviendrait la France si MM. Barthou et Briand n'étaient pas là pour l'aimer? et que deviendrait l'accord de M. Barthou et de M. Briand si la France n'était pas là pour les unir? Ils communiquent par la patrie : et c'est par la loi de trois ans que l'égoïsme de l'un adhère à l'égoïsme de l'autre. Saluez : ils sont les frères Tout à moi du patriotisme.

JEAN JAURES.

## REINES DE MI-CARÊME



Mlle Marcelle Paviet et Mlle Suzanne Martin Les élections se succèdent pour les reines des prochaines fêtes de la Mi-Carême.

Avant-hier le comité « Stella » désignait

Mile Suzanne Martin, dactylographe, demeurant à Nogent. Hier, dans l'après-midi, le comité des tenant de Forstner, pour séduction et dé Halles donnait une matinée artistique au tournement de mineure. Il s'agit d'une palais des Fêtes pour élire sa reine et les Si M. Poincaré eût adressé au Parle-ment le message en question, il eût cer-mark de dommages-intérêts. — (Havas.)

jeune fille âgée de seize ans.

Le père de la jeune fille demande 2.000

Marcelle Paviet, âgée de 18 ans, qui a été
choisie parmi les onze concurrentes.

# LES MUETS QUI PARLENT L'Assassinat



L'Atelier de Menuiserie à l'Institution nationale des Sourds-Muets.

sin de la parole, d'en suivre les varia-

tions, d'en observer les courbes. Midi sonne. Sur l'invitation du direc-

teur, un élève s'avance pour remercier l'auditoire de son attention :

Quelle tristesse! Fuyons: la rue Saint-

Jacques retentit des cris que poussent les

marchandes à la charrette, chantant la

salade, les choux-fleurs, la violette et le

mimosa; les autobus roulent avec un

sourd fracas; qu'il est doux d'entendre

tout ce bruit ! Des fillettes, parées des ru-

bans frais repassés du dimanche, se hâ-

tent en jacassant comme des oiseaux

qu'il est bon de jacasser ! Et combien M

Fernand Laudet a bien fait de nous rap-

peler récemment ce conseil du philosophe

Pensons aux maux que nous n'avons

Nombre de nos abonnés à

12.531

ce jour :

L. M. BONNEFF.

- Au nom de mes ca-ma-ra-des...

# Une Présentation d'Elèves l'Institution Nationale

### COMMENT ON APPREND A PARLER AUX MUETS

Le laboratoire de la Parole

l'oure et de la parole ? Non : c'est un sourd à qui on n'a pu apprendre à parler. Il est muet parce qu'il est sourd. S'il cessait d'être sourd, il parlerait. Mais la surdité est incurable. Le problème qui se pose à nous, professeurs, est celui de remplacer le sens de l'ouïe par d'autres sens, la vue et le toucher.

Ainsi, devant un auditoire attentif et souvent ému, s'exprime M. Thollon, inspecteur des études à l'Institution nationale des sourds-muets, dans la salle des fêtes de la Maison. Derrière lui, collégiens corrects et de bonne tenue dans leur uniforme sombre, sont alignés des élèves qui seront « présentés » à l'assistance. Ils sont pareils à des potaches un jour de distribution de prix ; ils attendent, ils sourient oratoire est capricieuse, et il ne con- ils regardent parler, et personne ne devivient pas de philosopher là-dessus. Mais perait, à leur aspect, l'effroyable affliction dont le destin les a charges.

> Le professeur poursuit sa claire démons-Naguère on apprenait aux sourds-muets

le langage des gestes : ils ne pouvaient communiquer qu'entre eux. Aujourd'hui, on leur apprend à parler et ils se font comprendre de tout le monde. Chef-d'œuvre de patience et d'ingéniosité ! Un petit enfant normal de six ans que l'on conduit à l'Ecole maternelle possède un vocabulaire de cinq mille mots et implicitement il applique des règles grammaticales qu'il ne saurait énoncer. Le petit sourd-muet ne sait rien, ne se doute de rien ; les objets en son esprit ne se représentent pas par des mots : il est isolé, muré. Pour lui apprendre à produire des sons qu'il n'entend pas, on les lui souffle sur la main : il répète le souffle du professeur sur son autre main et, par la différence des sen-sations perçues, il établit la différence des sons. Pour lui enseigner à lire les paet l'indifférence un peu méprisante des roles sur les lèvres d'autrui, on lui fait autres? Et la carrière du reniement si prononcer ces paroles devant des glaces et il les reconnaît ensuite sur la bouche de fin des accidents désagréables ? C'est ses interlocuteurs ; on lui enseigne les positions de la langue qui produisent des sons et il les répète. Vient après l'étude il se crut obligé de se dégager un peu des sons groupés en mots, en phrases, le

- Prends un canif, dit le maître. Et l'élève attentif saisit l'objet en di-

- Je prends un ca-nif.

- Ouvre le canif.

- J'ouvre le ca-nif. - Taille un crayon.

- Je tail-le un cra-yon. La dernière syllabe est criée, hurlée, comme si l'enfant avait hâte de déposer

ce fardeau de la parole artificielle.

Ils désignent des objets; ils écrivent au tableau - vite et bien - ; un élève pose une question à un camarade et le camarade répond. Les mots sortent confus d'abord, comme s'ils étaient produits par une machine lente à se mettre en mouvement, puis plus clairs, puis pressés. Ils sont hachés, hoquetés, émis sur un ton monotone, douloureux à entendre, mais on les comprend : les sourds-muets parlent, le résultat cherché est acquis. Tous s'expriment d'une voix rude, pourtant certains se font entendre avec une sorte d'aisance, une relative facilité que ne possèdent pas les au-

ceux qui ont de bons yeux et un sens délicat du toucher. En huit années d'études, l'Institution nationale donne aux enfants sourds-muets l'usage de la parolle suffisant pour forcer la compréhension des « entendantparlant » que nous sommes ; il les gratifie d'une bonne instruction primaire et d'une profession manuelle - jardinier, menuisier, typographe, tailleur, etc. — que l'on enseigne aux élèves à partir de la quatorzième année.

tres. Les élèves les plus intelligents ? Non :

Depuis 1912 fonctionne, dans la Maison, un Laboratoire de la Parole. M. de professeur Marichelle, qui le dirige, en expose le but : « Documenter les cours normaux ; suivre et observer, chez les élèves, les modifications et les progrès de la parole au moyen des documents graphiques que peuvent procurer les appareils enregistreurs étudier les divers problèmes relatifs à la phonétique expérimentale ».

Le cinématographe permet d'étudier le mécanisme de la parole dans tous ses mouvements. Vous doutez-vous que quand nous disons « Pardon, madame » nous exécuions vingt-quatre mouvements divers que la chronophotographie enregistre ? Pour tériaux ayant servi à la construction. dire la même phrase, un sourd-muet exé- | Chacun de ces baraquements comprend cute jusqu'à soixante-douze mouvements. C'est pour les sourds-muets, d'ailleurs, afarme M. Marichelle, que le cinématograme fut inventé dès 1891, au laboratoire de térieur.

inrev. Le phonographe permet de noter le des-

# de M. Cadiou

## ON SUPPOSE MAINTENANT QU'IL FUT COMMIS A MORLAIX

Brest, 16 février. — S'il faut en croire les déductions des enquêtes faites par plusieurs journaux locaux et les rumeurs qui circulent avec insistance depuis quelques jours, le mystère de Landerneau nous ré-serverait bien des surprises.

Ce n'est pas à Brest mais bien à Mor-laix que M. Cadiou aurait été assassiné. Le transport du cadavre et la découverte du corps aux environs de l'usine de la Grand Palud auraient été faits en des circonstances particulières et uniquement pour dérouter les recherches de la justice. Enfin on s'étonne que le parquet s'obs-tine à refuser la mise en liberté de l'ingé-

nieur Pierre dont l'innocence apparaît de plus en plus certaine. On affirme encore que le crime aurait des dessous politiques et que M. Cadion

aurait été supprimé par des personnes qu'il genait. Ce ne sont là que des bruits assez va-

gues mais qu'il faut cependant enregistrer car il pourrait se produire à bref délai des incidents sensationnels.

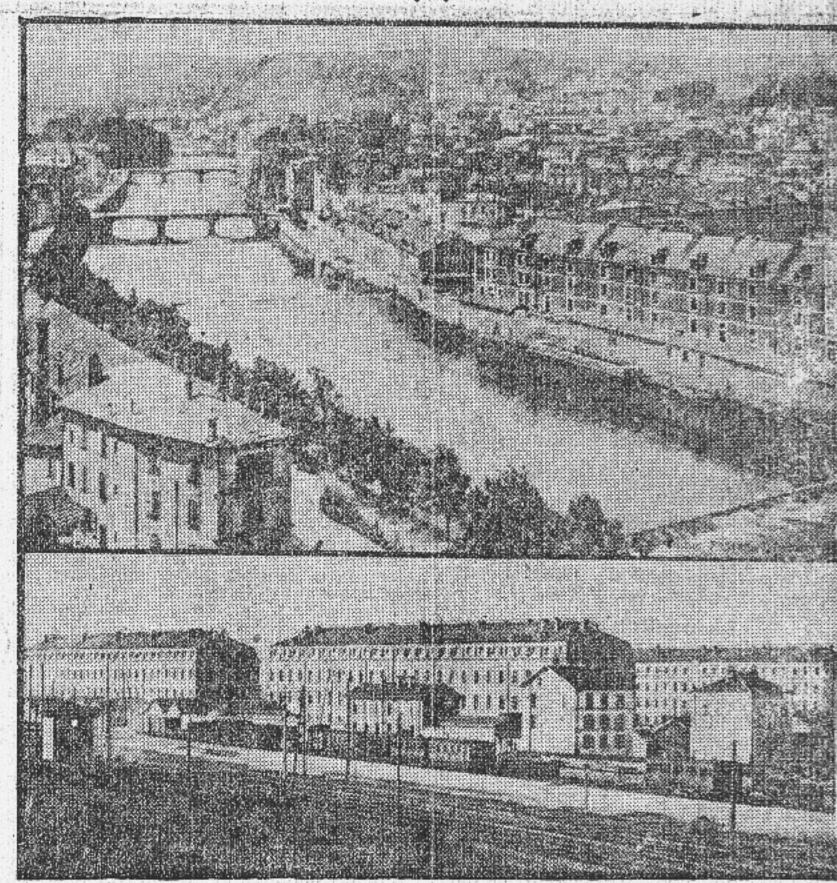
### Un rapport du médecin légiste

Brest, 16 février. — Le procureur de la République, le juge d'instruction et M. Rousseau, médecin légiste, sont partis ce soir pour Morlaix afin d'assister demain à l'autopsie du corps de M. Cadiou, qui sera faite à l'hospice civil, dès la première heure, par le docteur Paul.

Le docteur Rousseau a déposé hier, au parquet, un long rapport concernant l'examen du manteau de caoutchouc de M. Cadiou. Il a nettement établi que la victime était vêtue de ce manteau au moment de l'attentat et qu'on l'en dévêtit après le crime pour recouvrir le cadavre.

De nouveaux témoins déclarent avoir vu M. Cadiou le 31 décembre, à Morlaix. Parmi ces témoins, une dame employée dans une pâtisserie affirme avoir servi, ce jourlà, des gâteaux à M. Cadiou.

Le juge d'instruction a envoyé des commissions rogatoires pour entendre ces



VUE GENERALE D'EPINAL. - En bas : les Casernes de la Madeleine.

## Notre enquête à Epinal

VIEILLES CASERNES

NOUVEAUX BARAQUEMENTS

On n'a pas su préparer l'application de la loi

M. ABEL FERRY, DÉPUTÉ " TROISANHISTE

Epinal, 16 février. - (De notre envoyé spécial). - Depuis le 1er février, on a compté, au 149° d'infanterie, 9 décès et 25 entrés à l'hôpital.

Tandis que la caserne Contades est tout en bas, les pied dans la Moselle, les casernes du 149e sont tout en haut, sur le plateau de Chautraine, qui domine la ville. Deux bataillons occupent la caserne de Courcy, dont la construction remonte à quelques années. Le 3º bataillon s'est installé dans les baraquements nouveaux.

Ces baraquements consistent en quatre rangées de bâtiments d'un seul étage deux bâtiments sur le même rang, occupés par une compagnie ; soit en tout huit baraquements, séparés par de larges allées tout encombrées encore par des chariots, des madriers, des chevalets et autres ma-

une série de chambres contigues les unes aux autres, ouvrant toutes sur un même

couloir, dont les portes donnent sur l'ex-Pas de plancher, mais un dallage qui permet les lavages à grande eau.

Un poèle dans chaque chambre, allun d depuis le retour de l'exercice jusqu'à 9 heures du soir. Dans le long couloir perpendiculaire aux chambres, un poèle plus fort, qu'on me dit être chauffé nuit et jour.

Les poêles en usage dans les chambrées ne sont pas tous du même modèle. Certaines chambres et certains baraquements ont des poêles à combustion lente et sont mieux chauffés avec une quantité de charbon moindre que les casernements cu on a mis des poêles d'ancien modèle.

Tels quels, les baraquements de Chautraine m'ont paru habitables et je préférerais, pour ma part, y loger plutôt que d'habiter la caserne. Ici du moins l'aération peut être aisément assurée et fréquemment renouvelée.

Les faits semblent avoir justifié la préférence que j'exprime puisque sur neuf soldats décédés au 149°, un seul venant d'une compagnie logée dans les baraque ments. Les renseignements sur la morbidité générale dans le régiment, depuis le

1er levrier, confirment cette induction qu'un autre fait vient d'ailleurs assurer. A Epinal, pour abriter le surcroît de soldats que devait donner la loi de trois ans appliquée, on a construit des casernements neufs en trois endroits différents : au sud, tout près des anciennes casernes

de la Vierge ; à l'ouest, sur le plateau de Chautraine; au nord, sur un autre plateau moins élevé, à Golbey. Les troupes logées dans ces baraque-

ments neufs ont eu, pendant l'épidémie, une faible mortalité. Tandis que la seule caserne Contades (quatre compagnies) comptait six décès ; tandis que la caserne de Courcy, qui abrite sur le plateau de Chautraine, tout près des baraquements. les deux premiers bataillons du 149° comptait huit décès ; tandis que la caserne du 62º d'artillerie en comptait quatre, les haraquements de Chautraine n'en ont eu qu'un ; les baraquements de la Vierge, où loge le 3º régiment du génie n'en ont en qu'un et les baraquements de Golbey, dans lesquels se trouvent isolés, hors ville, les deux bataillons du 17° d'infanterie, autre